



Paris, le 26/10/2012,

INFORMATIONS PASSAGE OPA VERS OUVRIER D'ETAT

Il nous semble nécessaire de vous informer de l'avancement de ce dossier et d'en profiter pour faire un rappel de ses différentes étapes.

➤ Historique :

L'ensemble des organisations syndicales a demandé l'intégration des OPA de la DGAC dans le corps des Ouvriers d'Etat. En 2008, un GT avait même été créé pour étudier les conditions de ce passage. Sur décision du gouvernement de l'époque, ce GT a été stoppé et le dossier était bloqué.

FO a alors demandé s'il n'était pas possible, au lieu de faire des recrutements externes, de permettre aux OPA en fonction à la DGAC d'accéder au corps des Ouvriers par le passage d'un essai d'embauche sur des avis non pourvus. L'administration a accepté cette mesure. Hélas, la décision de l'ancien Premier Ministre (avril 2012) de stopper toute embauche d'Ouvrier a arrêté ce processus. Le contrôleur financier de la DGAC refuse de signer ce type d'embauches.

➤ Modalités d'embauche:

Vous pourrez accéder à ce poste après avoir répondu à deux conditions :

- Accepter la proposition d'embauche (le nouveau niveau de rémunération vous sera indiqué) qui vous sera faite par l'administration centrale. Il a été acté que votre embauche par essai se ferait au même niveau que les embauches externes réalisées dans la famille professionnelle où vous pourriez accéder. Pour les Electrotechniciens, Climaticiens, Logistique en Gr VI ; pour les Entretien Bâtiments Gr V. Suite à votre passage d'essai, une reconstitution de carrière sera faite : elle prendra en compte votre note et l'ancienneté en tant qu'OPA.
- Avoir une note ≥ 13 à l'essai professionnel que vous passerez. Il est prévu que vous pourrez bénéficier de certaines formations délivrées par les pôles de compétence pour vous aider à passer cet essai.

➤ Avancés du dossier :

Depuis l'arrêt des recrutements, FO est intervenu auprès de l'Administration. Nous avons été reçus par le Directeur Général, le Secrétaire Général et le Directeur de la Navigation Aérienne sur ce dossier.

Une intersyndicale (CGT, CFDT, FO) a été créée. Elle a été reçue par le Secrétaire Général et devrait prochainement avoir une entrevue avec le Conseiller Social du Ministre des Transports.

La DGAC ne comprend pas pourquoi le budget refuse le passage d'OPA vers Ouvrier d'Etat car nous cotisons au même fond de pension. Le déficit du Fond de Pension serait la raison de l'arrêt des recrutements Ouvriers.

Jusqu'à présent, si ces interventions ont entraîné des réactions de la DGAC vers la Fonction Publique et le Budget, le dossier est toujours bloqué.



Les représentants FO de la centrale énergie d'Aix en Provence ont fait savoir qu'un manque de personnel ne permettait plus d'assurer correctement le service. La menace d'un préavis de grève a été posée. Suite à une question diverse posée par FO au CT DGAC du 22 octobre, le Directeur Général a annoncé qu'il allait envoyer un courrier au Cabinet du Ministre du Budget pour débloquent cette situation incompréhensible. Suite à cette annonce, la menace de préavis a été levée ; mais sans réponse positive à ce courrier, le préavis sera déposé.

Nous espérons que suite à ces différentes démarches, nous pourrons arriver à débloquent votre situation. Vous trouverez également dans ce courrier les noms et coordonnées des responsables ouvriers de FO. Vous pourrez les contacter pour toute question qui ne trouverait pas une réponse dans ce courrier

Le Secrétaire National Ouvrier du SNAPACM/FO
Pierre GAUBERT

Vos représentants FO

Franck Dupont (DSNA) : CRNA Sud Ouest Bordeaux Tel: 06 06 66 65 06
Christophe Mazin (ENAC): ENAC Castelnaudary Tel: 06 23 11 06 77
Didier SIDOINE (DSAC)/ DSAC Sud Toulouse Tel: 06 23 80 66 92
Pierre Gaubert (BN): Tel 06 82 97 39 63

